Ministère
de l'Immigration
et de l'Intégration
Québec

Accès à l'information et relations avec la clientèle

*PAR COURRIEL*

Le 3 novembre 2026

**N/Réf.: 32182**
**Objet : Demande d'accès aux documents - décision**

Bonjour,

Par la présente, nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 28 octobre 2026**.** Celle-ci vise à obtenir u*ne copie du formulaire de demande de sélection permanente – Programme de personnes sélectionnées pour considérations humanitaires.*

À cet égard, nous vous transmettons ci-joint les renseignements demandés et détenus par le Ministère. Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:
www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/ .

De plus, pour toute question d'ordre général, nous vous invitons à communiquer avec le Service des relations avec la clientèle du Ministère dont les coordonnées sont disponibles à la page suivante : Renseignements généraux.

Pour toute question relative à la présente décision, n'hésitez pas à nous contacter en répondant directement à ce courriel.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

**Tabita Nicolaica**
**Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels**
Ministère de l'Immigration et de l'Intégration
1200 boul. Saint-Laurent, 7e étage, bureau 7.200
Montréal (Québec) H2X 0C9
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

p. j.

# Renseignements généraux

## Qui doit remplir et peut être inclus dans cette demande ?

Vous (la « personne requérante principale ») pouvez présenter une demande de sélection permanente dans le Programme des personnes sélectionnées pour considérations humanitaires si vous vivez une situation particulière de détresse, mais que vous n'êtes pas reconnue comme une personne réfugiée ou une personne à protéger. Si la personne requérante principale a moins de 18 ans, son parent ou son tuteur légal doit remplir et signer le formulaire.

**Si vous résidez au Québec**, votre demande pour considérations d'ordre humanitaire doit d'abord avoir été approuvée en principe par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) : Considérations d'ordre humanitaire — Canada.ca. Ensuite, vous pouvez présenter une demande de sélection permanente au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) en remplissant ce formulaire.

- Les membres de votre famille (voir Définitions) qui résident aussi au Québec peuvent être inclus dans votre demande de sélection permanente ;
- Les membres de votre famille qui résident à l'étranger ne peuvent pas être inclus dans votre demande de sélection permanente. Vous devez quand même les énumérer dans la section 2 de ce formulaire.

**Si vous résidez à l'étranger**, vous devez d'abord présenter une demande de sélection permanente au Ministère en remplissant ce formulaire. Puis, si vous êtes sélectionnée, vous pourrez présenter une demande de résidence permanente à IRCC.

- Les membres de votre famille qui résident aussi à l'étranger peuvent être inclus dans la demande de sélection permanente pour un traitement simultané.

## Marche à suivre

Remplissez ce formulaire et imprimez-le ensuite. Nous vous recommandons de remplir le formulaire à l'ordinateur. Si vous remplissez le formulaire à la main, vous devez écrire en caractères d'imprimerie à l'encre bleue ou noire.

Lisez attentivement la partie 2 « Déclarations et consentement » avant de signer le formulaire, et ce, même si vous avez recours aux services d'une personne rémunérée ou d'une personne tierce pour préparer votre demande. Assurez-vous que tous les renseignements fournis sont véridiques, complets et exacts.

Fournissez tous les documents demandés dans la partie 3 du formulaire, y compris la liste cochée des documents demandés. Si vous ne pouvez pas joindre un document, veuillez fournir une lettre explicative. Cette lettre doit justifier pourquoi il vous est impossible d'obtenir et de transmettre ce document.

Envoyez des photocopies de toutes les pages des documents requis. N'envoyez pas de documents **originaux, car ils ne vous seront pas retournés.** Conservez tous les originaux des documents que vous soumettez. Assurez-vous que toutes les photocopies sont **lisibles**, complètes et exactes.

Utilisez une enveloppe en papier ou en carton pour l'envoi de vos documents. Évitez les enveloppes en plastique.

Retirez les trombones, agrafes, pinces à papier ou autres articles en métal pouvant endommager les équipements de réception du courrier.

Envoyez le formulaire et les documents à l'adresse suivante :

**Direction du regroupement familial et de l'enregistrement**
**Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration**
**204 — 1200, boulevard Saint-Laurent**
**Montréal (Québec) H2X 0C9**
**CANADA**

Pour toute question relative à la présentation de votre demande, veuillez communiquer avec le Centre de contacts clientèle :

**Région de Montréal : 514 864-9191**
**Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 877 864-9191**
**De l'extérieur du Québec : 1 514 864-9191**
**Courriel : https://immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/courriel.php**

L'examen de votre demande de sélection permanente pour considérations humanitaires par le gouvernement du Québec est gratuit.

## Traduction

Si vous soumettez des documents **ou des parties de documents** dans une langue autre que le français ou l'anglais, fournissez :

- **Le document dans la langue d'origine**, dans le format exigé ;
- **L'original de la traduction complète faite par un membre du personnel de traduction reconnu.**

Si le document comporte un sceau ou une signature dans une autre langue, vous devez fournir :

- Le sceau ou la signature traduit en français ou en anglais.

Pour connaître les exigences liées aux traductions et la définition de membre du personnel de traduction reconnu, consultez le site Web du Ministère au www.quebec.ca/immigration/regles-documents-formats#c175600.

## Signatures acceptées

Nous acceptons les types de signatures suivants pour votre demande :

- La signature manuscrite originale ;
- La signature manuscrite photocopiée ;
- La signature manuscrite apposée à l'aide d'un accessoire technologique (par exemple : un stylet, un écran tactile ou une souris) ;
- La signature manuscrite numérisée (par exemple en apposant une signature manuscrite sur un document papier et en numérisant le document signé).

Les autres types de signatures (numériques ou dactylographiés) **ne sont pas acceptés.**

## Recours aux services d'une personne rémunérée

Le formulaire et les instructions ont été conçus pour vous permettre de remplir votre demande sans aide.

Si vous décidez de retenir les services d'une personne rémunérée, sachez que cela ne vous donnera pas accès à un traitement prioritaire ou particulier. De plus, vous devez savoir que, pour contrer les pratiques douteuses ou illégales, le Ministère ne traite qu'avec :

- Les membres en règle du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec ;
- Les personnes titulaires d'une autorisation spéciale délivrée par ces organismes ;
- Les consultantes et les consultants en immigration reconnus par le Ministère et inscrits au Registre québécois des consultants en immigration.

## Mandat de représentation

Si vous souhaitez qu'une personne, rémunérée ou non, vous représente auprès du Ministère :

- Consultez la page Web Se faire représenter dans ses démarches d'immigration | Gouvernement du Québec ;
- Ajoutez le formulaire Mandat de représentation (A-0525-AF) à votre demande de sélection permanente.

## Délivrance du Certificat de sélection du Québec

Si votre demande de sélection permanente est acceptée, vous recevrez par la poste votre Certificat de sélection du Québec (CSQ) et ceux des membres de votre famille inclus dans la demande.

**Remarque** : Le CSQ est valide pour 24 mois. Toutefois, si vous avez une demande de résidence permanente en traitement, votre CSQ demeurera valide jusqu'à ce qu'une décision soit rendue par IRCC même si votre CSQ est expiré. L'expiration de votre CSQ ne vous empêche pas d'avoir accès aux services gouvernementaux.

## Définitions

**Membre de la famille**

- Époux ou épouse, conjoint ou conjointe de fait ayant au moins 16 ans ;
- Enfant à charge et, le cas échéant, enfant à charge issu de cet enfant.

**Époux ou épouse**

Personne mariée âgée d'au moins 16 ans :

- qui n'était pas, au moment du mariage, l'époux ou l'épouse d'une autre personne ;
- qui n'est pas conjoint ou conjointe de fait d'une autre personne, alors qu'elle vit séparée de son époux ou de son épouse depuis au moins un an.

**Conjoint ou conjointe de fait**

Personne âgée d'au moins 16 ans :

- qui vit maritalement depuis au moins un an avec une personne de sexe différent ou de même sexe âgée d'au moins 16 ans ;
- qui a une relation maritale depuis au moins un an avec cette personne, mais qui, étant persécutée ou faisant l'objet de contrôle pénal, ne peut vivre avec elle.

**Enfant à charge**

- Enfant biologique de l'un ou l'autre de ses parents et qui n'a pas été adopté par une personne autre que l'époux ou l'épouse ou le conjoint ou la conjointe de fait de l'un de ses parents ;
- Enfant adopté de l'un ou l'autre de ses parents.

Cet enfant doit se trouver dans l'une des situations suivantes :

- il a moins de 22 ans et il n'est ni marié (il est célibataire, veuf ou divorcé) ni conjoint de fait ;
- il est âgé de 22 ans ou plus et il n'a pas cessé de dépendre, pour l'essentiel, du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents à compter de la date où il a atteint l'âge de 22 ans et il ne peut subvenir à ses besoins du fait de son état physique ou mental.

L'enfant d'un enfant à charge est inclus dans cette définition.

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

# Demande de sélection permanente
Programme des personnes sélectionnées pour considérations humanitaires

**ME-0115-2512 (2026-06)**

## Important

**Veuillez cocher la situation qui s'applique à votre demande de sélection permanente**

◯ Vous résidez au Québec

◯ Vous résidez à l'étranger

| Réservé à l'administration | |
|---|---|
| Nº de référence individuel | |
| Nº de dossier | |
| Date d'envoi | |

## Partie 1 — Formulaire

### 1. Renseignements sur la personne requérante principale

**1.1**

| Nom(s) de famille inscrit(s) dans le document d'identité | Prénom(s) inscrit(s) dans le document d'identité | – Veuillez choisir – Genre |
|---|---|---|
| Nom(s) de famille après le mariage (s'il y a lieu) | Autre(s) nom(s) ou prénom(s) que vous utilisez ou sous lesquels on vous connaît (s'il y a lieu) | |
| Citoyenneté | | Date de naissance (AAAAMMJJ) |

**1.2** Adresse de résidence

| Numéro | Rue | Appartement | Ville |
|---|---|---|---|
| Province, territoire ou État | | Code postal | Pays |
| Téléphone | | Courriel | |

**1.3** Adresse de correspondance (si différente de l'adresse de votre résidence)

Nom de la personne qui réside à l'adresse de correspondance

| Numéro | Rue | Appartement | Ville |
|---|---|---|---|
| Province, territoire ou État | | Code postal | Pays |
| Téléphone | | Courriel | |

**1.4**

| État matrimonial actuel | – Veuillez choisir – |
|---|---|
| Avez-vous été marié(e) plusieurs fois ? | ◯ Oui ◯ Non |

## 2. Membres de la famille de la personne requérante principale

2.1 Dans le tableau ci-dessous, identifiez tous les membres de votre famille, **qu'ils habitent au Québec ou à l'étranger**, en indiquant la lettre correspondant à leur situation :

**A.** Époux ou épouse ;

**B.** Conjoint ou conjointe de fait ;

**C.** Enfant biologique ou adopté* âgé de moins de 22 ans qui n'est pas marié ni conjoint de fait ;

**D.** Enfant biologique ou adopté âgé de 22 ans ou plus qui est incapable de subvenir à ses besoins en raison de son état physique ou mental ;

**E.** Enfant à charge d'un enfant à charge.

Si aucune des situations C, D ou E ne s'applique à l'enfant, celui-ci n'est pas admissible comme enfant à charge et ne peut pas être inclus dans votre demande de sélection permanente.

*Pour qu'un enfant adopté soit reconnu comme un enfant à charge, il doit avoir été adopté de façon plénière. L'adoption plénière met fin au lien de parenté entre l'enfant et sa famille d'origine. Il crée un nouveau lien avec le parent qui adopte.

| Nom(s) inscrit sur la preuve d'identité officielle | Prénom(s) | Date de naissance (AAAAMMJJ) | Lieu de résidence (ville/pays ou territoire) | Citoyenneté | Lien familial A, B, C, D, E (voir ci-dessus) | Inclus dans votre demande | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | Oui | Non |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |
| | | | | | | ○ | ○ |

## 3. Votre capacité d'intégration au Québec

3.1 **Vos expériences professionnelles, études ou autres activités** (par exemple : stage ou bénévolat) **dans les 10 dernières années** (en commençant par la plus récente)

| Période | Titre de l'emploi, du programme d'études ou de l'activité | Nom de l'employeur, de l'établissement d'enseignement ou de l'organisme | Lieu (ville/pays ou territoire) |
|---|---|---|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

3.2 **Les expériences professionnelles, études ou autres activités** (par exemple : stage ou bénévolat) **de votre conjointe ou conjoint, s'il y a lieu, dans les 10 dernières années** (en commençant par la plus récente)

| Période | Titre de l'emploi, du programme d'études ou de l'activité | Nom de l'employeur, de l'établissement d'enseignement ou de l'organisme | Lieu (ville/pays ou territoire) |
|---|---|---|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

## 3. Votre capacité d'intégration au Québec (suite)

3.3 **Vos compétences linguistiques**

| | Aucune | Débutant | Intermédiaire | Avancé |
|---|---|---|---|---|
| **Français** | | | | |
| Compréhension orale | ◯ | ◯ | ◯ | ◯ |
| Expression orale | ◯ | ◯ | ◯ | ◯ |
| **Anglais** | | | | |
| Compréhension orale | ◯ | ◯ | ◯ | ◯ |
| Expression orale | ◯ | ◯ | ◯ | ◯ |

3.4 **Les compétences linguistiques de votre conjointe ou conjoint, s'il y a lieu**

| | Aucune | Débutant | Intermédiaire | Avancé |
|---|---|---|---|---|
| **Français** | | | | |
| Compréhension orale | ◯ | ◯ | ◯ | ◯ |
| Expression orale | ◯ | ◯ | ◯ | ◯ |
| **Anglais** | | | | |
| Compréhension orale | ◯ | ◯ | ◯ | ◯ |
| Expression orale | ◯ | ◯ | ◯ | ◯ |

3.5 **Membres de votre parenté au premier** (père, mère) **ou second degré** (grands-parents, petits-enfants, frères/sœurs, oncles/tantes, neveux/nièces) **qui résident au Québec**

| Lien de parenté | Nom, prénom | Adresse (numéro, rue, appartement, ville, province ou territoire, code postal) | Numéro de téléphone |
|---|---|---|---|
| – Veuillez choisir – | | | |
| – Veuillez choisir – | | | |
| – Veuillez choisir – | | | |
| – Veuillez choisir – | | | |
| – Veuillez choisir – | | | |
| – Veuillez choisir – | | | |

## 3. Votre capacité d'intégration au Québec (suite)

| | |
|---|---|
| 3.6 | **Toute autre information sur votre capacité d'intégration au Québec, s'il y a d'autres éléments que vous souhaitez que nous prenions en considération** |

## Partie 2 — Déclarations et consentement

### 4. Soumettre votre demande de sélection permanente

4.1

☐ **Je déclare** que les renseignements fournis dans la présente demande et dans les documents fournis à l'appui de celle-ci sont complets et exacts.

☐ **Je déclare** que, si je communique au Ministère un renseignement que je sais, ou que j'aurais dû savoir, être faux ou trompeur relativement à une demande, je commets une infraction à la *Loi sur l'immigration au Québec* et je suis passible d'une amende.

☐ **Je m'engage** à aviser le Ministère de tout changement dans ma situation dans les trente (30) jours suivant ce changement.

☐ **Je comprends** que le Ministère peut :

- Exiger, dans le délai et de la façon qu'il l'indique, tout renseignement ou document supplémentaire qu'il juge pertinent ;
- Me convoquer à une entrevue afin que je lui démontre la véracité des faits contenus dans mes déclarations ;
- Vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande ;
- Annuler une décision lorsque :
  - la demande relative à cette décision contenait une information ou un document faux ou trompeur,
  - la décision a été prise par erreur,
  - les conditions requises pour la prise d'une décision favorable cessent d'exister,
  - l'intérêt public l'exige ;
- Rejeter une demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur ou rejeter une demande présentée par une personne qui a fourni au Ministère, depuis cinq ans ou moins, directement ou indirectement, un renseignement ou un document faux ou trompeur ;
- Refuser d'examiner une demande de la part d'une personne qui lui a fourni, depuis cinq ans ou moins, directement ou indirectement, un renseignement ou un document faux ou trompeur.

4.2 **Signature**

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à

| Ville | Pays ou territoire |
|---|---|

| Signature de la personne requérante principale ou du parent/tuteur légal pour une personne de moins de 18 ans | Date (AAAAMMJJ) |
|---|---|

## 5. Protection des renseignements personnels

5.1 **Utilisation des renseignements personnels fournis**

Les renseignements personnels collectés par le Ministère dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande de sélection permanente. Lorsque la loi nous l'autorise, nous pourrions utiliser les renseignements personnels fournis pour d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été recueillis. Nous pourrions, notamment, les utiliser à des fins d'étude, de recherche, de production de statistiques ou encore pour évaluer nos programmes et la qualité de nos services. Pour en savoir plus sur les cas d'exceptions prévus par la loi qui nous permettent d'utiliser les renseignements personnels à d'autres fins, nous vous invitons à consulter notre Cadre de gouvernance à l'égard des renseignements personnels.

**Protection des renseignements personnels fournis**

Les renseignements personnels fournis seront traités de façon confidentielle. Ils ne seront consultés que par les personnes employées du Ministère qui ont qualité pour les recevoir lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. L'information concernant les renseignements personnels recueillis auprès de vous, les catégories de personnes qui ont accès à ceux-ci, la base juridique sur laquelle cet accès leur est permis ainsi que la durée que nous les conservons est présentée dans notre inventaire des fichiers de renseignements personnels.

Notez que certains risques, règles, garanties et droits sont associés à la gestion des renseignements personnels. Nous mettons tout en œuvre afin d'en assurer la protection. Pour obtenir plus de détails sur la façon dont nous gérons et nous protégeons les renseignements personnels, veuillez consulter notre Cadre de gouvernance à l'égard des renseignements personnels.

**Conséquences d'un refus de répondre à cette demande obligatoire**

Si vous refusez de répondre à cette demande obligatoire de collecte et d'utilisation de renseignements personnels, nous ne serons pas en mesure de traiter votre demande.

Vous pouvez demander de mettre fin au traitement de votre demande de sélection permanente à tout moment. Nous cessons tout usage de vos renseignements personnels au moment où nous en sommes informés. Cette demande d'arrêt de traitement entraînera une décision pour fermer votre dossier.

Les renseignements personnels fournis peuvent tout de même être utilisés, communiqués ou conservés à d'autres fins, conformément aux lois applicables. Ils seront détruits selon les règles prévues à notre calendrier de conservation.

**Droits en lien avec les renseignements personnels fournis**

Toute personne dont les renseignements personnels sont collectés dans ce formulaire a le droit d'être informée des renseignements personnels que nous détenons sur elle, de se les faire communiquer et d'en demander la rectification.

Pour savoir comment exercer vos droits en lien avec vos renseignements personnels, consultez notre site Web à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information.

Si vous estimez que nos pratiques ne sont pas conformes aux dispositions prévues par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, vous pouvez déposer une plainte selon le Processus de traitement des plaintes et des commentaires de la clientèle déjà en place au Ministère. Dans le cas où la plainte s'avérerait fondée, nous prenons les mesures requises pour corriger la situation dans les meilleurs délais.

En cas de désaccord avec la réponse finale communiquée, vous pouvez formuler une plainte à la Commission d'accès à l'information du Québec.

**Aide pour comprendre la portée du consentement**

Pour obtenir de l'assistance afin de vous aider à comprendre la portée du présent consentement, vous pouvez communiquer par téléphone avec le Centre de contacts clientèle au 514 864-9191, de la région de Montréal ou de l'extérieur du Québec et au 1 877 864-9191, ailleurs au Québec (sans frais).

**Consentement à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels fournis**

Le consentement que vous donnez dans ce formulaire est valide jusqu'à ce que les objectifs de la collecte soient atteints.

En nous transmettant ce formulaire rempli et signé, vous reconnaissez avoir lu et compris le contenu de cette section sur la protection des renseignements personnels.

## 5. Protection des renseignements personnels (suite)

**Consentement à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels concernant une personne mineure (s'il y a lieu)**

À noter que le consentement d'une personne mineure de moins de 14 ans est donné par la personne titulaire de l'autorité parentale ou tutrice.

Je _____, confirme avoir lu cette section sur la protection
Prénom et nom de la personne titulaire de l'autorité parentale ou tutrice

des renseignements personnels, et consens à ce que les employés du ministère collectent et utilisent les renseignements personnels sur l'identité fournis au nom de la personne mineure visée par cette demande afin de traiter la demande de sélection permanente.

Le consentement que vous donnez dans ce formulaire est valide jusqu'à ce que les objectifs de la collecte soient atteints.

Par la transmission de ce formulaire rempli et signé, je reconnais avoir lu et compris le contenu de cette section sur la protection des renseignements personnels.

**Communication des renseignements personnels fournis**

Les renseignements personnels suivants pourront être communiqués à IRCC afin de poursuivre le traitement de votre demande au fédéral : les modifications apportées à la demande par la personne requérante principale, l'état d'avancement du traitement de la demande, les enjeux d'intégrité, la décision prise par le Ministère et la délivrance du Certificat de sélection du Québec le cas échéant. Ceux-ci pourront être communiqués à l'extérieur du Québec.

Par la transmission de ce formulaire rempli et signé, vous reconnaissez avoir lu et compris cette section sur le consentement à la communication des renseignements personnels fournis.

## Partie 3 — Documents à envoyer à l'appui de votre demande

Placez vos documents dans l'ordre où ils sont mentionnés ci-dessous et cochez dans la colonne de droite les documents que vous soumettez.

| | **Documents obligatoires pour toute demande** | **Documents inclus** |
|---|---|---|
| 1 | Formulaire de Demande de sélection permanente — Programme des personnes sélectionnées pour considérations humanitaires (ME-0115-2512), rempli et signé. | ☐ |
| 2 | Photocopie du passeport ou, à défaut, tout autre document d'identité, pour vous-mêmes et tous les membres de votre famille inclus dans votre demande. | ☐ |
| 3 | Déclaration dans laquelle vous expliquez les motifs humanitaires pour lesquels vous souhaitez pouvoir vous établir au Québec de façon permanente. Par exemple, expliquez :<br>• En quoi votre bien-être physique ou psychologique serait fortement perturbé si vous ne pouviez demeurer ou venir au Québec ;<br>• En quoi le renvoi dans votre pays d'origine vous causerait un préjudice grave, le cas échéant. | ☐ |

| | **Documents supplémentaires selon votre situation** | **Documents inclus** |
|---|---|---|
| 4 | Si vous résidez déjà au Québec, **un** des documents suivants :<br>• Dernier avis de cotisation de Revenu Québec (toutes les pages de l'avis) ;<br>• Preuve de résidence au Québec. | ◯ Oui ◯ Non |
| 5 | Acte de naissance pour chacun des membres de votre famille qui sont inclus dans votre demande. | ◯ Oui ◯ Non |
| 6 | Selon votre situation familiale :<br>• Certificat de mariage ;<br>• Jugement de divorce ;<br>• Jugement de séparation légale ;<br>• Jugement de garde légale d'enfants ;<br>• Preuve de vie commune, depuis au moins un an, avec votre conjointe ou conjoint de fait. | ◯ Oui ◯ Non |
| 7 | Si la personne requérante principale a moins de 18 ans, un des documents suivants, selon la situation applicable :<br>• Demande signée par son parent biologique ou adoptif : acte de naissance de l'enfant ou jugement d'adoption ;<br>• Demande signée par son tuteur légal : jugement de tutelle ou document équivalent attestant de la tutelle de l'enfant ;<br>• Demande signée par la personne requérante principale mineure : document attestant de son émancipation (certificat de mariage ou jugement d'émancipation). | ◯ Oui ◯ Non |
| 8 | Si votre époux(-se), conjoint(e) de fait ou enfant est résident permanent ou citoyen canadien :<br>• Document établissant son statut au Canada (acte de naissance, passeport, carte de citoyenneté, fiche relative au droit d'établissement, fiche de confirmation de résidence permanente ou carte de résident permanent). | ◯ Oui ◯ Non |

| Documents supplémentaires selon votre situation | | Documents inclus |
|---|---|---|
| 9 | Documents reliés à votre capacité d'intégration au Québec, par exemple :<br>• Lettres confirmant vos emplois, stages et bénévolats incluant :<br>– les coordonnées de l'entreprise ou de l'organisme,<br>– le titre de l'emploi/stage/bénévolat,<br>– la durée,<br>– le nom et la fonction du signataire ;<br>• Diplômes ou attestations de formations délivrées par les autorités officielles compétentes en matière d'éducation dans le pays où il a été délivré ;<br>• Attestation(s) de fréquentation scolaire. | ◯ Oui ◯ Non |
| 10 | Si vous avez déclaré avoir un ou des membres de votre famille ou de votre parenté résidant au Québec :<br>• Preuve de votre lien de parenté. | ◯ Oui ◯ Non |
| 11 | Si vous vous trouvez à l'extérieur du Canada et que vous avez déclaré avoir un membre de votre famille ou de votre parenté qui réside au Québec :<br>• Preuve de résidence au Québec de ce membre de votre famille ou de votre parenté. | ◯ Oui ◯ Non |
| 12 | Tout autre document pertinent pour démontrer votre situation de détresse et votre capacité d'intégration au Québec. | ◯ Oui ◯ Non |
| 13 | Mandat de représentation (formulaire A-0525-AF), rempli et signé par vous et la personne qui vous représente. | ◯ Oui ◯ Non |
| 14 | Si vous souhaitez autoriser le Ministère à communiquer des renseignements personnels à votre sujet à une personne désignée, veuillez remplir, signer et joindre à votre demande de sélection permanente le formulaire Autorisation de communiquer des renseignements personnels (formulaire A-0527-DF). | ◯ Oui ◯ Non |

D'autres documents que ceux mentionnés ci-dessus pourraient vous être demandés au cours du traitement de votre demande, si cela est nécessaire.